

Certains ont commencé à appliquer ces idées à des politiques d'extraction des ressources et d'utilisation des terres qui, maintenant, tiennent compte de façon explicite d'une vaste gamme de valeurs sociales, économiques et environnementales. Ils donnent suite aux engagements pris à la CNUED, définissant ainsi de nouvelles orientations pour les Canadiens.

L'accent mis sur la participation du public et des intervenants constitue l'un des volets fondamentaux de cette démarche. Grâce à des tables rondes et à d'autres mécanismes, des citoyens partageant des points de vue différents recherchent un terrain d'entente.

L'information pour la prise de décisions

La prise de décisions sur des questions soulevées par Action 21 nécessite une information qui lie des facteurs environnementaux, économiques, sociaux et sanitaires d'une manière crédible et pertinente. Il importe que l'on dispose d'une information sûre et accessible pour améliorer le processus décisionnel lié au développement durable. Au Canada, on a toujours pu tirer de l'information d'une diversité de sources. Les rapports sur l'état de l'environnement (REE) constituent uniquement l'une des façons importantes de rassembler de l'information et de la diffuser aux citoyens, aux institutions et aux décideurs.

Deux priorités ressortent dans ce domaine. Il faut tout d'abord adopter une démarche mieux intégrée en rassemblant des données plus détaillées que celles habituellement requises ou recueillies. Les organismes et les gouvernements tentent de combiner les renseignements en vue de soutenir des initiatives comme les REE. Ainsi, les gens et les institutions peuvent suivre l'évolution des nombreuses facettes du développement durable, et ce, d'une manière intégrée.

Il faut ensuite faciliter davantage l'accès à l'information. Une foule d'initiatives ont été prises pour améliorer les bases de données sur les recherches, les activités et les sources d'information. Les réseaux électroniques et les bases de données constituent un moyen de plus en plus important de donner l'accès à une information à jour. L'enjeu, c'est d'assurer un accès aussi vaste que possible.

Indicateurs du développement durable

La nature globale et complexe de nombreux problèmes environnementaux et l'intérêt croissant manifesté à l'égard de la promotion du développement durable ont incité bien des gens, à l'échelle internationale, à améliorer certains outils utilisés pour la prise de décisions (p. ex., les indicateurs). Le gouvernement fédéral met au point des indicateurs nationaux de durabilité du point de vue de l'environnement. Ceux-ci donneront un profil représentatif de l'état de l'environnement canadien et faciliteront la mesure des progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs liés au développement durable. Des efforts similaires sont déployés sur les scènes provinciales, territoriales et locales. D'autres organismes contribuent aussi à ces efforts. En outre, des indicateurs de durabilité sont également établis pour des secteurs particuliers tels que l'agriculture, les forêts et les milieux urbains.